RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION • AVRIL



Édito

G.T. L'année 2023 a marqué un tournant pour la Fondation Avril. Avec l'arrivée d'une nouvelle direction au mois d'avril, une nouvelle dynamique a été impulsée. En particulier, un travail de clarification stratégique, a été mené en étroite collaboration avec le conseil d'administration, l'équipe de la Fondation et des représentants de notre écosystème. Plaçant l'humanisme au cœur de son ambition, ce sont les valeurs de solidarité, d'engagement et d'audace qui constituent désormais le socle de nos actions.

Président de la Fondation depuis 2021, je me suis engagé dans cette phase de mon dernier mandat avec une volonté inébranlable de laisser un héritage durable.

En 2014, des hommes et des femmes visionnaires issus du monde agricole ont créé la Fondation Avril pour répondre aux défis contemporains avec des solutions durables et inclusives. Aujourd'hui, nous continuons à honorer cet héritage en accompagnant des projets à impact positif, en encourageant les transitions agricoles, en créant des emplois pérennes, et en stimulant l'innovation et l'émergence de nouveaux projets. Chaque initiative que nous soutenons est une pierre ajoutée à l'édifice d'une ruralité vivante et résiliente.

Sous ma présidence, la Fondation Avril a consolidé ses valeurs et ses actions en faveur des territoires ruraux et d'une alimentation saine et durable pour tous. Nous avons ainsi jeté les bases d'une fondation qui agit avec conviction pour le bien commun, tout en restant profondément ancrée dans ses racines agricoles.

Je tiens à remercier la très forte implication de l'ensemble de l'équipe de la Fondation, sous la direction de Jean-Pierre Paillot, ainsi que celle du conseil d'administration que j'ai eu le plaisir et l'honneur de présider.

J-P. P. La Fondation Avril, modèle singulier de Fondation actionnaire reconnue d'utilité publique, s'affirme comme un pilier de soutien aux projets d'intérêt général. En mobilisant le monde agricole et les acteurs des territoires, nous œuvrons sans relâche pour des ruralités dynamiques et une transition agricole réussie. Nous croyons fermement que la vitalité des territoires ruraux repose sur un tissu économique, social et environnemental solide.

Notre engagement pour une alimentation saine et durable pour tous constitue le second pilier de notre mission. Nous sensibilisons aux enjeux de la sécurité alimentaire, favorisons l'accès à une alimentation diversifiée et soutenons le développement d'une agroéconomie durable, en France et à l'international. Conscients de la responsabilité du monde agricole face aux défis globaux, nous agissons sans a priori et sans solutions toutes faites, avec une humanité qui reste notre priorité et le monde agricole comme allié indéfectible.

L'année 2023 nous a permis de redéfinir nos axes stratégiques et de renforcer notre mission. Avec une vision claire et partagée, nous avançons avec détermination pour servir durablement les ruralités et la société. À travers nos actions, nous affirmons notre engagement pour un monde où solidarité, innovation et durabilité vont de pair.

GÉRARD TUBÉRY,Président de la Fondation Avril **JEAN-PIERRE PAILLOT,**Directeur général de la Fondation Avril

Activité 2023

TEMPS FORTS

France



- Finalisation de la première édition de Territoires à Agricultures Positives dans le Massif central et préparation d'un livre blanc portant sur la capitalisation.
- Poursuite de la seconde édition de l'initiative Territoires à Agricultures Positives en bassin Adour-Garonne en vue d'une finalisation en 2024.
- Discussions avec plusieurs régions en vue d'une troisième édition.

JNA

Premier soutien des Journées Nationales de l'Agriculture (JNA) avec l'ambition de développer une initiative portant sur l'éducation à l'alimentation en 2024.

• Renouvellement du soutien aux associations solidaires les plus en lien avec les missions recentrées de la Fondation, en particulier les Banques Alimentaires et SOLAAL. Un travail particulier est mené sous l'impulsion de la Fondation pour cartographier les zones blanches alimentaires afin d'établir un plan d'action en 2024.



S



• 5° édition du concours Make IT Agri dont la Fondation est le pilote. À cette occasion, une démarche de renforcement des partenariats écoles a été initiée.

Afrique

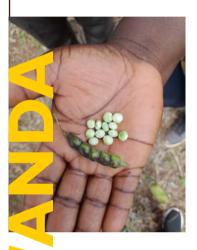
 Dernière phase de l'accompagnement de l'interprofession Soja (CIFS) au Togo avec une fin de projet prévue en 2024.



FERT



• Poursuite du soutien de l'Agence FERT pour le développement de la culture de Niébé en Côte d'Ivoire avec étude d'une possibilité d'essaimage en 2024. · Suite à la signature d'une convention avec le gouvernement Rwandais en vue de la construction d'un plan stratégique de développement d'une filière soja en 2022, mobilisation des missions d'experts pour la réalisation des diagnostics amont-aval. Le plan sera présenté au ministère de l'agriculture d'ici la fin du premier semestre 2024.



Pôle Agri-Impact

Le fonds a poursuivi sa montée en puissance pour sa troisième année d'activité avec 3 nouveaux projets (une unité de méthanisation, une usine de conditionnement de pommes de terre et une malterie). L'année 2023 a également été marquée par l'élargissement de la thèse d'investissement du fonds pour soutenir de nouveaux modèles agricoles créateurs de valeur pour les agriculteurs.

En 2023, la Fondation a engagé près de 1 million d'euros* répartis entre la France (473 000 euros) et l'Afrique (448 000 euros).

* apports sous forme de subventions et de prestations directement prises en charge par la Fondation

5

L'équipe DE LA FONDATION



RANGÉE DU HAUT:

Noëmie Simon, responsable pôle France; Emma Gross, chargée de mission France; Julie Landucci, assistante de direction; Salomé Girard, chargée de projets Afrique; Millena Araujo, chargée d'affaires Agri Impact

RANGÉE DU BAS:

6

Khadi Tal-Desprez, responsable pôle Afrique; Jean-Pierre Paillot, directeur général;
Alexia Fouquet, responsable communication; Benoît Viron, directeur de projets Agri Impact

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission principale du Conseil d'Administration est d'approuver les orientations stratégiques de la Fondation et de superviser leur mise en œuvre.

En votant sur le budget et le programme d'actions, il joue un rôle décisionnel clé. Les membres se réunissent régulièrement, quatre fois par an. **Gérard Tubéry** préside le Conseil, qui est structuré en trois collèges distincts.

COLLÈGE DES FONDATEURS



Gérard

Tubéry

Président

Aariculteur



Secrétaire Agriculteur



Guillaume Chartier

re Trésorier eur Agriculteur

COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT

Françoise Simon

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Nicolas Fairise

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Marine

Fabre

Ministère Chargé de l'Intérieur de mission

PERSONNES QUALIFIÉES

Eddi Chargé

CIRAD/MESRI

Michel

COLLÈGE DES

Inspecteur Général du CGAAER

Hervé

Lejeune

Michel Cadot

Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le rôle du Conseil Scientifique est de conseiller la Fondation sur ses orientations et ses actions. Présidé par François Houllier, ce conseil est composé de neuf membres et structuré en quatre pôles d'expertise: alimentation et nutrition en Afrique, filières agricoles en Afrique, agricultures de demain et territoires ruraux.

François HOULLIER

Président du Conseil Scientifique, Président – Directeur général IFREMER

Marie-Josèphe AMIOT-CARLIN

Directrice de recherche INRAE

André POUZET

Ancien directeur de Terres Univia et Terres Inovia

Hervé GUYOMARD

Directeur de recherche INRAE

Patrick TOUNIAN

Chef du service de nutrition et gastroentérologie pédiatriques, Hôpital Trousseau

Véronique COXAM

Directrice de recherche INRAE

Patrick CARON

Géographe et chercheur au CIRAD

Pierre JACQUEMOT

Vice-Président du Conseil Scientifique, ancien ambassadeur

Jean-Louis RUATTI

Président de MRJ Développement

FONDATION • AVRIL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

sseau 7

Missions

DE LA FONDATION

La Fondation Avril, reconnue d'utilité publique et porteuse d'un modèle singulier de fondation actionnaire, soutient des projets d'intérêt général en mobilisant le monde agricole et les acteurs des territoires pour promouvoir des ruralités vivantes et une alimentation saine et durable pour tous.



8

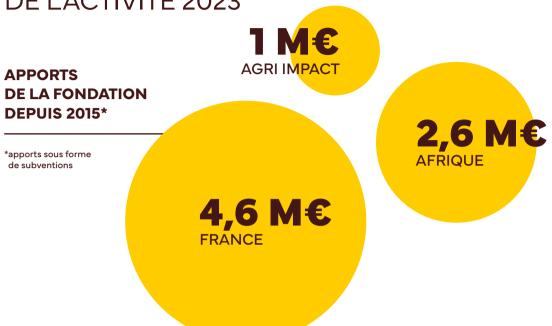
Notre équipe et nos partenaires s'engagent aux côtés des porteurs de projets pour initier, déployer et diffuser des initiatives créatrices de valeur sociale. économique et environnementale. Nous nous dévouons à encourager des ruralités dynamiques en impulsant des projets à impact positif, en soutenant les transitions agricoles, en contribuant à la création d'emplois durables, en stimulant l'innovation et en favorisant l'émergence de nouveaux projets mettant en avant les savoir-faire agricoles.

Nous croyons fermement que la vitalité des territoires ruraux repose sur un tissu économique, social et environnemental solide. Nous œuvrons pour garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous, en sensibilisant à la sécurité alimentaire, en facilitant l'accès à une alimentation diversifiée et en soutenant le développement d'une agroéconomie durable dans les pays émergents. Conscients des enjeux actuels et du rôle crucial du monde agricole, nous agissons sans préjugés ni solutions préconçues. Pour servir durablement les ruralités et la société, l'humain est notre priorité et le monde agricole, notre allié.



Chiffres clés





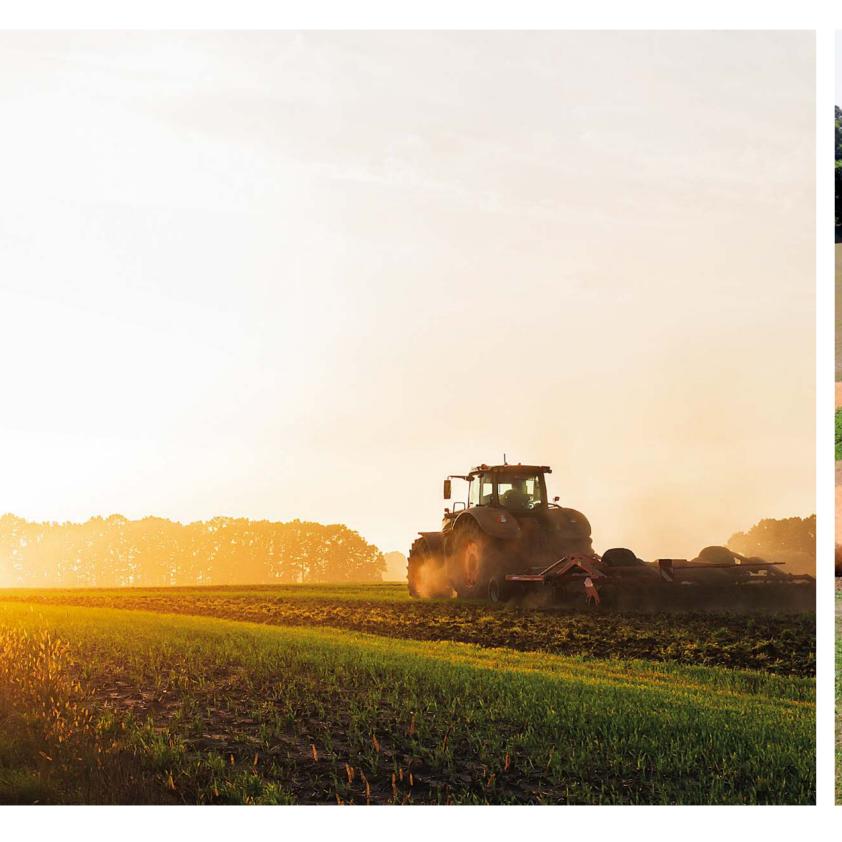
Depuis début 2015, date de sa création, la Fondation Avril a soutenu directement plus de 110 projets et près de 60 associations pour un montant total de plus de 8 millions d'euros. La Fondation n'agit jamais seule et s'associe toujours à des partenaires et co-financeurs publics ou privés. Ce sont ainsi plus de 12M€ qui ont été mobilisés avec l'implication de la Fondation depuis sa création.

Dans le même temps, la Fondation a lancé le fonds Agri Impact, géré par Citizen Capital. Elle apporte 1 million d'euros à ce fonds de 30 millions d'euros. Agri Impact prolonge ainsi la mission de la Fondation, en France, en favorisant les transitions agricoles par le développement des filières locales alimentaires et la production d'énergies renouvelables.

RESSOURCES 2023 RÉPARTITION DES PRODUITS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 FONDATION • AVRIL 9

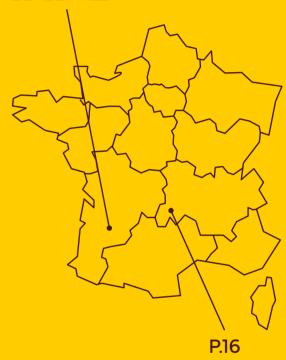




P.12
MAKE IT
AGRI

P.18

TAP 2



TAP 1

P.20

FOCUS SUR QUELQUES PROJETS NATIONAUX **FRANCE**

Innovation et solidarité au service des territoires ruraux

Make IT Agri

Make IT Agri est bien plus qu'un concours pour les étudiants. C'est une aventure humaine et un véritable voyage de partage et d'innovation. Les équipes, composées de 2 à 6 étudiants issus de diverses écoles d'ingénieurs, se lancent ensemble dans la conception d'innovations numériques, robotiques ou informatiques visant à servir une agriculture et une alimentation durables. Leurs projets abordent des thématiques variées telles que l'environnement, l'économie, l'amélioration des procédés, la sécurité alimentaire, les modes de consommation, etc.

L'aventure Make IT Agri commence par la soumission de leurs idées sous forme de dossier de candidature, où ils proposent des solutions pour améliorer les pratiques agricoles, du champ à l'assiette, et accélérer les transitions vers des systèmes alimentaires plus durables. Un jury de 10 experts sélectionne ensuite les équipes finalistes, qui seront invitées à développer un prototype de leur innovation et à le présenter lors de la finale.

Tout au long de ce voyage, les étudiants ne sont pas seuls. Ils bénéficient du soutien des membres du jury et de l'équipe Make IT Agri, qui les accompagnent et les mettent en relation avec des professionnels. Cette collaboration enrichissante leur permet de repousser les frontières de l'innovation et de concilier technologie et agriculture de manière harmonieuse.

En participant à Make IT Agri, ces jeunes ingénieurs démontrent que l'ingéniosité humaine peut répondre aux défis alimentaires croissants de notre planète. De plus, cette expérience collective et entrepreneuriale laisse souvent une empreinte durable, poussant certains à prolonger cette aventure bien au-delà de leurs études.

CHIFFRES CLÉS DES CINQ PREMIÈRES ÉDITIONS DU CONCOURS

> ÉCOLES D'INGÉNIEURS PARTICIPANTES

386 ÉTUDIANTS PARTICIPANTS



STARTUPS INITIÉES
OU DÉVELOPPÉES
GRÂCE AU
CONCOURS



La cinquième saison du concours s'est clôturée lors de la grande finale qui s'est tenue à Paris, le 16 juin 2023, à bord de la péniche Thalassa et au cours de laquelle trois équipes ont été récompensées:



Les événements 2023 ont montré que, bien au-delà des technologies et des innovations, ce sont les liens humains, les échanges de connaissances et la passion partagée qui constituent le véritable moteur du progrès dans le secteur agricole. Grâce à ces expériences, les finalistes ont pu non seulement enrichir leurs projets mais aussi tisser des liens précieux.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Lors du Salon International de l'Agriculture, les finalistes ont présenté leurs projets sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce fut un moment fort de mise en lumière des innovations prometteuses destinées à révolutionner l'alimentation et l'agriculture de demain. Pour les finalistes, ce salon a été une occasion précieuse de développer leur réseau, de rencontrer des partenaires du concours et d'échanger avec d'autres étudiants et professionnels du secteur.



LA CROISÉE DES CHAMPS

Lors de la Croisée des Champs, le concours Make IT Agri a permis aux équipes finalistes de se connecter avec des professionnels de l'agronomie et de l'innovation. Les interactions avec ces passionnés ont non seulement inspiré les participants, mais ont aussi ouvert des opportunités concrètes pour le développement de leurs projets.



LES RENCONTRES MAKE IT AGRI

Organisées dans les locaux de l'Académie d'Agriculture de France, les rencontres Make IT Agri ont offert une journée dédiée aux équipes finalistes pour qu'elles puissent interagir avec divers acteurs du monde agricole. Ces rencontres leurs ont notamment permis d'envisager l'entrepreneuriat. Les échanges ont été marqués par un profond esprit de partage et de soutien mutuel, créant un environnement où chaque idée pouvait être explorée et où chaque projet pouvait trouver des mentors et des partenaires.



LANCEMENT DE LA SIXIÈME ÉDITION

La sixième édition du concours Make IT Agri a été lancée le 15 septembre 2023.

À la suite de la clôture des candidatures, les membres du jury ont étudié l'ensemble des dossiers et ont sélectionné dix projets finalistes. Ces équipes ont été accompagnées pendant 6 mois afin de développer leurs projets et prototypes jusqu'à la finale le 21 juin 2024.

Retrouvez l'ensemble des projets finalistes de la 6° saison sur le site internet Make IT Agri:



Les Territoires à Agricultures Positives

MASSIF CENTRAL

En 2019, dans le Massif central, l'État et la Fondation Avril ont lancé la première édition de l'appel à projets Territoires à Agricultures Positives (TAP). Cette initiative, alors en phase expérimentale, a permis le déploiement de 9 projets multi-acteurs, combinant développement territorial et transitions agricoles.

Le dispositif novateur de capitalisation, de montée en compétences et de mise en réseau du programme TAP, a permis de tirer des enseignements clés sur la mise en œuvre d'un tel appel à projets ainsi que sur l'accompagnement des acteurs impliqués. Ces résultats ont été synthétisés dans le Livre Blanc du programme. Destiné à tous les acteurs et institutions, qu'ils soient du domaine agricole ou non, cherchant à soutenir un tissu agricole et rural dynamique en France, cet ouvrage a été conçu pour faciliter la reproduction réussie de l'appel à projets public-privé expérimenté sur d'autres territoires ruraux.



Le Salon International de l'Agriculture a été l'occasion d'organiser une clôture chaleureuse de cet appel à projets et de présenter les résultats de ce travail lors d'un événement réunissant les parties prenantes. Le jeudi 29 février, ces dernières se sont retrouvées pour une restitution finale de l'initiative, incluant le partage des résultats et une discussion autour du Livre Blanc. Une audience intéressée et impliquée dans les enjeux agricoles et territoriaux a été rassemblée, favorisant ainsi la diffusion des résultats et des enseignements du programme TAP1.

Une plaquette bilan du programme TAP Massif central est également en cours de réalisation et sera disponible au cours du second semestre 2024.

> Lien vers le Livre Blanc TAP1



BASSIN ADOUR GARONNE

Le succès de ce premier appel à projets TAP dans le Massif central a conduit la Fondation Avril à renforcer et à déployer ce programme à d'autres territoires, en lançant un cycle régulier d'appels à projets TAP avec les acteurs publics locaux. Une seconde édition a ainsi été lancée dans le bassin Adour-Garonne en 2021.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'État, la Région Nouvelle-Aguitaine et la Fondation RTE se sont associés à la Fondation Avril pour lancer ce nouvel appel à projets TAP2. Ce sont au total 18 projets qui ont été accompagnés via le financement d'ingénierie de projet, à hauteur de 825 000 €. Les 18 projets lauréats ont reposé sur une forte démarche collective, fruit d'un partenariat multi-acteurs impliquant des agriculteurs, des acteurs des filières et des structures publiques ou privées des territoires. L'intégration d'une dimension environnementale, avec une attention particulière portée à la préservation des ressources en eau et de la biodiversité, a également été encouragée.

En plus de ce soutien, un deuxième volet d'accompagnement, doté d'un budget de 120 000€, a permis aux projets lauréats de se retrouver, pendant deux ans, autour de plusieurs thématiques comme la création de valeurs partagées et le renforcement des dynamiques territoriales. Pour ce faire, la Fondation Avril et ses partenaires se sont entourés des cabinets Vertigo Lab et Transitions Développement Durable, chargés de quatre missions clés: l'accompagnement et la montée en compétences des acteurs, la capitalisation et l'analyse des initiatives, la communication et le pilotage global du programme.

s'est poursuivie par des échanges enrichiss: autour des pratiques culturales, des modèle économiques et des transitions agricoles. 825000€ DE FINANCEMENT As

ZOOM SUR LA JOURNÉE D'ÉCHANGE ET VISITE TERRAIN DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Avril 2023: deuxième journée d'échange TAP2

Les porteurs de projets se sont retrouvés sur le site du projet CASO'PURE, porté par Terres Inovia. Cette journée a permis de favoriser les échanges entre pairs et de maintenir une dynamique collective, tout en échangeant sur les problématiques et les besoins des différents porteurs de projets.

Une visite de la plateforme technique SYPPRE de Terres Inovia a également été organisée. Ce site est dédié aux expérimentations sur les rotations de cultures. L'équipe de Terres Inovia a pu présenter quelques résultats, notamment sur la stabilité des sols, la lutte contre l'érosion et les bilans économiques des parcelles. La visite s'est poursuivie par des échanges enrichissants autour des pratiques culturales, des modèles économiques et des transitions agricoles.

ZOOM SUR LA CAPITALISATION

Au lancement du programme TAP2, une collaboration a été initiée avec la Chaire Mutations Agricoles de l'École supérieure des agricultures d'Angers (ESA). L'objectif était d'approfondir l'analyse de l'ancrage territorial des projets et de compléter les données recueillies sur le terrain.

En s'appuyant sur les expertises et engagements de différents partenaires, la Chaire a interrogé la façon de négocier et d'instituer la valorisation des pratiques environnementales des agriculteurs. En 2023, Bertille Thareau, sociologue à l'ESA, a mené, en collaboration avec Joséa Guedje, stagiaire en M2 à l'ESA, une enquête auprès des lauréats du programme TAP2. Cette étude avait pour but de décrire la diversité des projets et de leurs ancrages territoriaux, ainsi que de comprendre la facon dont les porteurs de proiet mobilisent et font vivre un réseau de parties prenantes. Elle visait également à analyser comment ces acteurs parviennent à coordonner leurs actions autour de projets visant à valoriser les agricultures et les territoires. Le Livre Blanc du programme TAP2, disponible en 2024, se nourrira des enseignements de cette enquête.

CASO'PURE:

Le collectif « Colza Associé Sud-Ouest » pour un colza plus respectueux de l'eau et la biodiversité

Retrouvez le projet:



Focus sur quelques projets nationaux

SOLAAL (ACCÈS À L'ALIMENTATION)

Engagée à ses côtés depuis 2015, la Fondation Avril a poursuivi son soutien auprès de SOLAAL, acteur incontournable de la solidarité alimentaire qui facilite le don de produits des agriculteurs aux associations d'aide alimentaire.

Ce soutien vise à accompagner le changement d'échelle de l'association par la consolidation de son modèle économique et par le renforcement de son réseau d'antennes.

C'est en novembre 2023 que la onzième antenne sur la métropole a ainsi été inaugurée en Bourgogne-Franche-Comté.

Tout au long de l'année, l'équipe de SOLAAL a travaillé sur le développement d'une nouvelle activité d'achats solidaires, en complément des dons.

Cette activité a pu être lancée au début de l'année 2024, auprès des acteurs agricoles, pour répondre aux besoins grandissants des associations d'aide alimentaire.

également le développement de la structure avec le renforcement d'actions collectives solidaires (glanages solidaires), de ses actions de communication et la poursuite de la digitalisation des dons, pour assurer la réponse aux offres de dons en

cas d'absence des coordinateurs

régionaux et dans les régions

sans antennes.

La Fondation Avril soutient





CAP PROTÉINES CHALLENGE 2023

Le Cap Protéines Challenge 2 est à destination d'un large public avec pour objectif de proposer des idées et des solutions autour des protéines végétales, afin d'optimiser la production nationale des cultures riches en protéines et de généraliser leur utilisation en alimentation humaine.

C'est en mai 2023, dans les locaux de l'école SupBiotech à Villejuif, que la finale a tenu toutes ses promesses. Le jury, auquel a pris part la Fondation Avril, a récompensé 3 lauréats sur les 6 finalistes qui ont présenté leur projet.

L'équipe de M^{me} Bean a conquis le jury avec ses aides culinaires à base de légumes secs pour faciliter leur introduction dans la restauration collective. Le projet prometteur a remporté une enveloppe de 3 000 € ainsi qu'un accompagnement par un professionnel de l'innovation. Graines de Choc, qui a mis au point un procédé breveté pour l'extraction de protéines d'intérêt à partir de féverole, est reparti avec le prix spécial «Terres Univia», soit un accompagnement technique à hauteur de 1500 €.

Enfin, l'initiative Alléloprot, qui associe les cultures de pois chiche et de sarrasin pour maîtriser les adventices en agriculture, a obtenu le prix spécial de «Terres Inovia» qui s'est concrétisé par l'accompagnement d'un expert pour ce projet innovant.

3000€

POUR LES AIDES CULINAIRES À BASE DE LÉGUMES SECS

FFBA CARTOGRAPHIE DES ZONES BLANCHES

Depuis 2008, une hausse croissante et régulière de la demande d'aide alimentaire est observée.

Mais la hausse s'est accélérée en 2023.

Dans ce contexte, comment améliorer la réponse aux besoins des populations en précarité alimentaire dans les zones mal desservies?

Depuis quelques années, la Fondation Avril soutient une initiative de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) pour cartographier les zones blanches de l'aide alimentaire, le plus souvent situées dans les territoires ruraux. Outil d'aide à la décision et de partage d'informations, ce travail permet de représenter géographiquement et visuellement l'ensemble de l'offre d'aide alimentaire des grands réseaux (Banques Alimentaires, Restos du Cœur, Croix Rouge, Secours Populaire...), et d'identifier les zones mal desservies. En intégrant des données socio-économiques, démographiques et les caractéristiques territoriales, la cartographie permet de repérer les zones nécessitant l'implantation de nouvelles initiatives. Elle joue un rôle clé en soutenant les Banques Alimentaires proches des zones blanches dans le développement de projets alimentaires de qualité et en permettant de visualiser et analyser l'évolution des projets en cours.

Elle sert également de support de communication auprès des institutions et du grand public, favorisant la transparence et l'engagement communautaire. Sa nature numérique, facilement accessible et actualisable, en fait un outil dynamique et adaptable aux évolutions des données collectées.

plus d'une vingtaine de cartographies

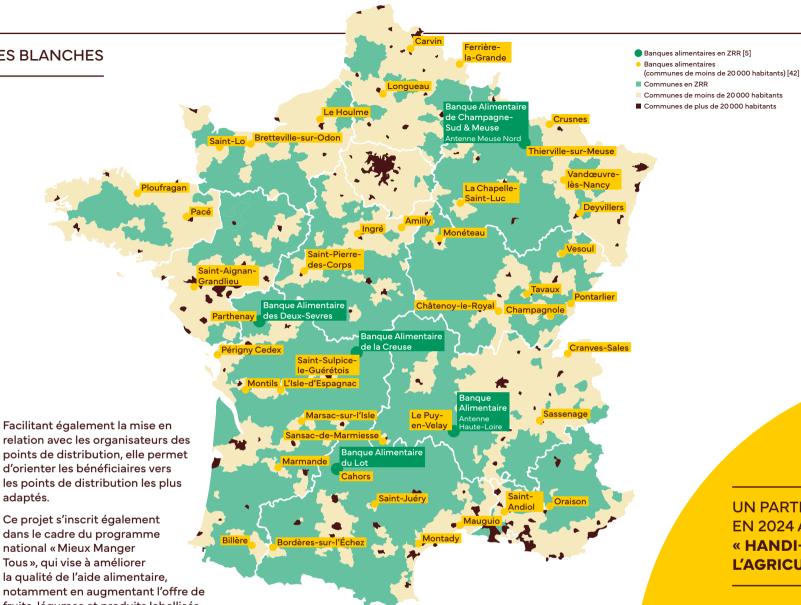
des données, de nouveaux déploiements

et fonctionnalités sont attendus pour

sous différents formats ont été

développées. Une sécurisation

les prochains mois.



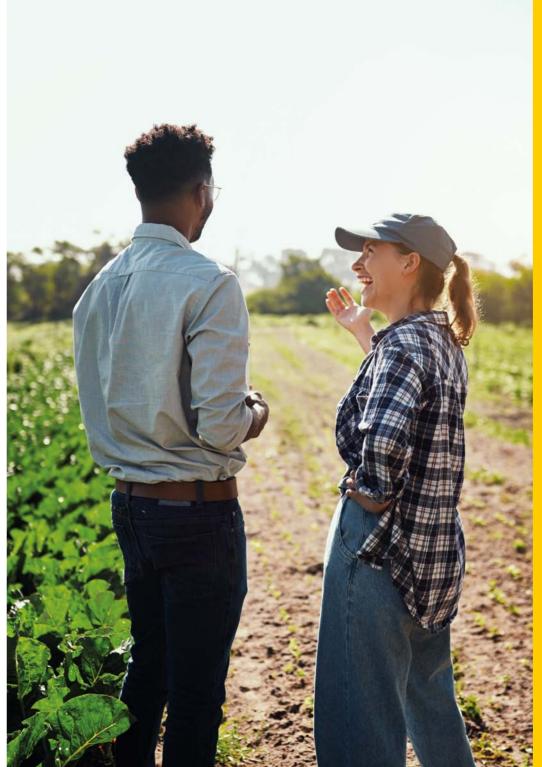
UN PARTENARIAT PROMETTEUR EN 2024 AUTOUR DU PROJET : « HANDI-CAP VERS

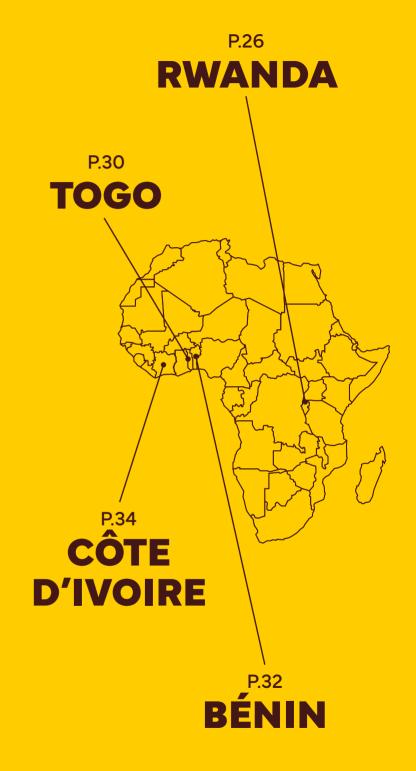
Les métiers de l'agriculture sont souvent perçus comme physiques, pénibles et peu adaptés aux personnes en situation de handicap. Cependant, alors que le secteur agricole peine à recruter, il est crucial de rappeler que des solutions existent pour intégrer les personnes en situation de handicap, qu'elles soient visibles ou non. Avec pour mission de briser les idées reçues, encourager l'insertion professionnelle et susciter de nouvelles vocations, la Chambre d'agriculture de Bretagne, avec le soutien de partenaires, déploie plusieurs actions dans le cadre de ce projet ambitieux.

Tous », qui vise à améliorer la qualité de l'aide alimentaire, notamment en augmentant l'offre de fruits, légumes et produits labellisés.

À la suite de la mise en place d'un pilote en 2022, une méthodologie et







AFRIQUE

Nutrition et enjeux protéines



Appui à la structuration de la filière soja pour une production locale répondant aux besoins en protéines des populations.

CONTEXTE

À la suite du Salon International de l'Agriculture de 2022, la Fondation Avril a été mise en relation avec l'Office Rwandais de Développement de l'Agriculture et des Ressources Animales (RAB), ayant comme principale mission d'assurer le développement de l'Agriculture et des Ressources Animales à travers la recherche et la vulgarisation.

Dans le cadre du « National Strategy for Transformation » et des attentes du gouvernement rwandais en matière de lutte contre la malnutrition et de modernisation de l'agriculture, le RAB et la Fondation Avril ont défini ensemble un projet d'appui à la structuration de la filière soja par la co-construction d'un plan filière soja Rwanda horizon 2030. Cet accord s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat le 31 octobre 2022 à Kigali.

LA CO-CONSTRUCTION D'UN DIAGNOSTIC INTÉGRÉ

Le premier trimestre 2023 a été marqué par les réalisations de diagnostic sur site. Ces missions ont permis de réaliser un état des lieux exhaustif de la filière soja rwandaise, en analysant ses besoins, ce qui a permis une meilleure compréhension des enjeux sociaux et économiques afin de définir les axes d'amélioration possibles pour l'optimisation de la filière.

Le diagnostic a été réalisé selon une approche filière, consistant à inclure l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur.



TROIS DOMAINES D'ÉTUDE PRIORITAIRES ONT ÉTÉ CIBLÉS:

> LATRANSFORMATION DE LA GRAINE DE SOJA

LA PRODUCTION
DE LA GRAINE POUR
L'ALIMENTATION
HUMAINE ET
ANIMALE

Pour ce faire, la Fondation Avril a mobilisé différentes structures d'expertises françaises de renommée internationale :

Mixscience (pour l'utilisation de la graine), GMK Solutions (pour la transformation de la graine), AGROPOL & SEMAE (pour la production de la graine incluant les semences). Afin de coconstruire un diagnostic filière, ces experts ont travaillé en binôme avec des experts publics et privés rwandais, collaborant de manière étroite et solidaire et rendant la démarche originale et innovante.

SUITE

Rwanda

LES RÉSULTATS 2023

Le diagnostic intégré de la chaîne de valeur a mis en évidence trois enjeux critiques qui exigent une attention particulière pour le développement durable de la filière soja au Rwanda: 1

Assurer et sécuriser

l'accès à une source locale à base de protéines de soja 2

Améliorer la compétitivité et l'attractivité

du secteur soja

3

Mettre en place un cadre de concertation politique
pour encourager les acteurs à renforcer la coopération amont-aval du secteur soja

LE PLAN D'ACTION FILIÈRE SOJA

Sur la base du diagnostic intégré, la Fondation Avril, soutenue par l'équipe d'experts français, et le RAB, a coconstruit un plan d'action filière soja Rwanda 2030. Son objectif est d'apporter des pistes d'amélioration aux trois enjeux du diagnostic sur une période de 7 ans, au gré d'une démarche progressive, selon 3 axes stratégiques:

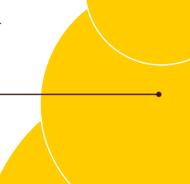
par la plantation sur 65 000 hectares pour une production de 149 500 tonnes, soit un rendement de 2,3 tonnes par hectare.

Optimiser les options industrielles pour la transformation locale du soja

par l'installation et l'optimisation d'un outil industriel performant, le transfert de savoir-faire et le suivi de la production.

Définir un cadre de concerta<mark>tion</mark> entre les acteurs de la filière

de l'amont et de l'aval, notamment par la mise en place d'une politique de fixation des prix.



LES PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 s'axera sur la mise en œuvre opérationnelle du plan soja Rwanda 2030, en coopération avec les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers du projet, incluant les bailleurs de fonds internationaux: AFD, UE, Banque Mondiale, et FIDA. La réussite de ce projet repose sur l'engagement et la collaboration de tous les acteurs réunis. C'est grâce à cette coopération essentielle que nous pourrons atteindre nos objectifs communs et assurer le succès de cette initiative.



Projet d'amélioration de la résilience des exploitations familiales face au changement climatique grâce au développement d'une filière d'oléo-protéagineux.

Depuis 2021, la Fondation Avril soutient l'AFDI Hauts-de-France, association de solidarité internationale, dans son appui à l'Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales de la Maritime (UROPC-M) au sud du Togo, dans le cadre du développement de trois filières d'oléo-protéagineux: le voandzou, l'arachide et le pois d'Angole, autrement appelées les filières « oubliées ».

Les objectifs de ce projet sont d'améliorer la résilience des exploitations familiales face aux effets du changement climatique, d'accroître les revenus des producteurs grâce à la diversification des activités et de sécuriser l'accès aux protéines des populations locales.

Ce projet de 3 ans s'est attaché à développer des outils de production (phase 1), de transformation des trois cultures (phase 2) et à construire des circuits de commercialisation locaux efficaces pour assurer la vente et la consommation desdits projets (phase 3).

PHASE 1

développer des outils de production

PHASE 2

développer des outils de transformation des trois cultures

PHASE 3

construire des circuits de commercialisation locaux efficaces pour assurer la vente et la consommation desdits projets L'année 2023, dernière année de mise en œuvre du projet, a enregistré des développements significatifs. Une trentaine de parcelles ont été mises en place, ce qui a permis à 115 nouveaux producteurs de bénéficier de la diffusion de semences et de se lancer dans la production des cultures visées. Les rendements observés à la récolte ont connu une hausse notable par rapport à l'année 2022 (+60 % pour le voandzou, +37 % pour l'arachide et +6 % pour le pois d'Angole). Grâce à l'installation de deux unités de transformation, la production d'huile a été plus que doublée, passant de 81 litres à 198 litres et les revenus des paysans ont augmenté de 7%.

Le projet a maintenu ses efforts pour renforcer les capacités des agriculteurs locaux, avec un accent particulier mis sur la formation à la valorisation des produits agricoles et sur les bonnes pratiques de stockage. Une soixantaine de personnes ont ainsi bénéficié d'une double formation: transformation du pois d'Angole et du voandzou et stockage de l'arachide.

Dans un souci de dynamisation des filières, l'organisation de foires et de dégustations de ces trois oléo-protéagineux a permis leur promotion et leur sensibilisation à la consommation auprès des populations locales.

Ce projet témoigne de l'importance des efforts collectifs et de l'engagement des acteurs locaux qui ont permis de mettre un accent particulier sur la formation, notamment des femmes.





Projet de mécanisation raisonnée de la culture de soja.

CUMA BÉNIN

Depuis 2018, la Fondation Avril soutient la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma), au Bénin, dans son initiative de mécanisation raisonnée de la filière soja. Ce projet, fruit d'un partenariat solidaire entre Cuma Bénin, l'AFD, la délégation UE Bénin, le Département Dordogne Périgord et la Région nouvelle Aquitaine, incarne un engagement collectif en faveur du développement agricole durable et de la solidarité internationale.

Ce projet contribue au développement d'un réseau de coopératives facilitant la mutualisation des équipements agricoles et de transformation pour les producteurs et les transformateurs adhérents.

L'année 2023 a été marquée par le renforcement des capacités techniques des producteurs, des transformateurs et des animateurs. Pour cela, des formations sur les techniques de production et de transformation du soja ont été mises en place touchant 250 producteurs et une vingtaine de transformatrices.

Ces initiatives visent non seulement à améliorer les compétences techniques, mais aussi à encourager un esprit de coopération et de solidarité parmi les acteurs de la filière.

FORMATION DE

PRODUCTEURS ET

UNE VINGTAINE DE

TRANSFORMATRICES





L'année 2024 sera marquée par la poursuite du partenariat portant sur la transformation du soja avec un accent particulier sur la formation et l'essaimage des territoires ruraux du Bénin.

L'objectif est de créer un élan d'entraide, permettant à chaque communauté rurale de bénéficier des avancées techniques et de renforcer leur autonomie.

LES PERSPECTIVES 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 32 FONDATION • AVRIL 33



Projet de développement et structuration de la filière niébé pour l'alimentation humaine.

Depuis juillet 2022, la Fondation Avril accompagne l'association Fert dans un projet pilote de développement d'une filière niébé dans les régions du Nord de la Côte d'Ivoire. Ce partenariat vise, à moven terme, la diversification des productions au niveau des systèmes d'exploitation agricole, l'amélioration des revenus des producteurs et une alimentation plus équilibrée pour ces derniers et leur famille et, à plus long terme, l'intégration de cette production dans de nouveaux produits transformés destinés à la consommation humaine. Ce projet pilote est mené selon une approche systémique qui consiste à optimiser toutes les étapes de la production jusqu'au processus de transformation.



La première phase s'est déroulée au cours de l'année 2022-2023 suivant trois axes majeurs:

L'évaluation du potentiel de production de niébé

L'évaluation des marges de progression agronomique

La préparation de la phase de développement de services techniques et économiques

L'année 2023 a permis la formation d'une trentaine de paysans relais aux bonnes pratiques agricoles (itinéraires techniques, fertilisation du sol, gestion des ravageurs, etc.), à la gestion des récoltes et au stockage du niébé. Ces paysans relais sont des acteurs essentiels pour la diffusion technique au sein des organisations paysannes locales.

Les essais réalisés en 2023, chez les paysans-relais et dans le Centre de formation agricole et rurale des Savanes (CFAR), ont généré la multiplication de 600 ka de semences de 4 variétés qui ont été redistribués aux producteurs des régions du Poro et de la Bagoué. Les enseignements sur les variétés (profil agronomique, potentiel, valeur sur le marché) et la fertilisation ont été nombreux pour les producteurs qui ont visité, évalué et choisi les innovations qu'ils pensent les plus adaptées à leur contexte. Au total, 9 variétés ont été testées ainsi que 5 types de fertilisation. Alors que les rendements oscillent en général entre 300 à 500 kg/ha, plusieurs producteurs ont approché 1000 kg/ha.

LES PERSPECTIVES 2024

L'année 2024, première année de la deuxième phase (2024-2026), sera axée sur le développement global de la performance des exploitations agricoles dans les régions du Poro et de la Bagoué.

Cette phase portera sur:

L'initiation des services techniques et économiques portés localement par les Organisations Paysannes et répondant aux besoins des producteurs de niébé (notamment semences, petite mécanisation et achat/vente groupés);

La sensibilisation et la formation approfondie des ménages agricoles à l'éducation nutritionnelle et à l'importance de la diversification alimentaire;

L'amélioration des pratiques post-récolte et des conditions de stockage du niébé.

Agri Impact

Le fonds se base sur une thèse d'impact divisée en trois piliers:



Social

Permettre aux agriculteurs de disposer de compléments de revenus.



Environnemental

Lutter contre le changement climatique en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques agricoles durables.



Territorial

Créer de l'emploi et renforcer la cohésion des territoires.



Lancé par la Fondation Avril

Afin de maximiser ces impacts, l'année 2023 a été marquée par l'élargissement de la thèse d'investissement du fonds pour soutenir de nouveaux modèles agricoles créateurs de valeur pour les agriculteurs :

Transformation:

légumerie, conserverie, fromagerie, biscuiterie, malterie...

Énergies renouvelables:

méthanisation, agrivoltaïsme...

Circuits courts alimentaires:

magasins de producteurs...

Nouveaux modèles:

projets hybrides avec production, support à la transition agronomique, AgTech et Biotech, services aux agriculteurs...

Énergies renouvelables

VITRY BIOGAZ

650 K€

investis dans le projet de création d'une unité de méthanisation en injection de 150 Nm³ porté par trois membres de la famille Boullier, agriculteurs exploitants au sein d'une exploitation polyculture élevage HVE dans le Loiret (45).



Ce projet sécurisera les revenus de la ferme

par une activité moins impactée par les aléas climatiques et des CIVEs (cultures intermédiaires à vocation énergétique) non soumises aux fluctuations de marché. L'unité apportera une solution de gestion des effluents d'élevage et une

dynamique territoriale avec des acteurs

agro-industriels partenaires du projet.

Transformation



MALTERIE OCCITANE

1200 κ€

investis dans un projet de structuration de la filière brassicole artisanale du quart Sud-Ouest, par la construction d'une malterie régionale dans le Tarn (81), transformant 1800 tonnes d'orges brassicoles bio produites localement.

Cette malterie a été créée en 2019 par Arnaud Jamin et Sébastien Rocher aux côtés de coopératives Agricoles (Arterris et Agri Bio Union), afin de valoriser l'orge brassicole cultivée localement par des agriculteurs partenaires en agriculture biologique.

LETHROSNE FERME DU PLESSIS GROHAN

1000 K€

investis dans un projet de développement d'un bâtiment de stockage et d'une nouvelle ligne de conditionnement de pommes de terre dans l'Eure (27), d'une capacité de traitement de 5750 tonnes à horizon 2028, à destination des marchés gros/demi-gros et directs.

Ce projet a été mené par Arnaud et Gatienne Lethrosne, qui ont repris en 2014 la ferme familiale et sont aujourd'hui responsables de deux exploitations de grandes cultures certifiées HVE. L'activité existante de stockage et conditionnement nécessitait d'être modernisée et développée pour pérenniser leur installation.

